



# La Commune



## Halte aux fausses actions des bureaux confédéraux et à leur vrai accompagnement des réformes indignes !

*Après les ordonnances travail « concertées » et la « drôle de grève » à la SNCF, à la veille du « 28 » et la réforme fatale des retraites.*

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 53 – mercredi 27 juin 2018



### Contenu

Hôpitaux : quand les dirigeants syndicaux refusent de fédérer et d'en appeler à tout la population

SNCF : quand les dirigeants syndicaux négocient la Convention collective anti-Statut

Réforme des retraites : la même machine-à-perdre

Réforme des retraites : Thibault, éclaireur de la concertation -Macron

Des bureaux confédéraux qui s'exposent à la colère des militants et des salariés

La journée du 28 juin fera probablement partie de ces gouttes d'eau qui font déborder le vase.

Aux yeux d'un nombre toujours plus grand de militants syndicaux et de salariés, les « stratégies », « scenarii » et positionnements des hautes sphères de la CGT, FO (flanqué de FSU et Solidaires) devient

insupportable, intolérable.

La révolte antibureaucratique couve.

Ces bureaux confédéraux ont dès l'élection de Macron opté pour le dialogue social d'Etat. Par leur politique, ils ont facilité les ordonnances travail. Dès son élection, ils avaient unilatéralement renoncé à la bataille pour l'abrogation de la loi El Khomri.

Systématiquement, ces « bureaux » ont fait obstruction à toute revendication sérieuse de retrait et d'abrogation des réformes destructrices et s'apprêtent à faire de même face à la réforme des retraites.

Atteint par le cynisme, ils convoquent donc une « journée unitaire » « multiforme » et informe... au dernier jour de la grève des cheminots.

Par leur attitude, ces « bureaux » affaiblissent la CGT et la CGT-FO, ils affaiblissent et ridiculisent le syndicalisme fédéré et confédéré, ils imposent bureaucratiquement le syndicalisme mortifère d'accompagnement. Ils n'ont de cesse de proclamer que Macron est légitime et prônent, comme Mélenchon, « la patience de l'Histoire » jusqu'en 2022.

Or, **il faut que Macron parte. Le plus tôt sera le mieux, le plus tard sera le pire.**

Cela passe par la bataille permanente contre cette bureaucratie syndicale soumise qui facilite de toutes les manières possibles le passage des pires réformes qui soient.

Les dirigeants de certaines fédérations ne sont pas en reste. Ils se soumettent à Martinez-Pavageau qui, eux, se soumettent à Macron-Philippe.

## **Hôpitaux : quand les dirigeants syndicaux refusent de fédérer et d'en appeler à toute la population**

Ainsi, dans le secteur hospitalier, voilà trois ans que les grèves locales s'enchaînent à l'initiative des agents et de leurs syndicats de base.

Les dirigeants fédéraux ne prennent aucune initiative sérieuse vers la grève générale pour l'annulation des derniers plans de suppressions d'emploi (des dizaines de milliers), pour le maintien des services et centres menacés de fermeture.

Ils n'ont jamais voulu lancer un appel à la population pour une manifestation nationale en défense des hôpitaux sacrifiés.

Ils n'ont pas voulu lancer l'alerte suite à l'épidémie de grippe de l'hiver 2016-2017 qui a provoqué la mort de 21000 patients.

Dans certains hôpitaux, les personnels décident des arrêts de travail collectifs.

Au Rouvray (psychiatrie), des salariés ont été conduit à une forme de protestation ultime : la grève de la faim !

Cette action désespérée a débouché sur la grève en lien avec la population qui a permis d'arracher de vraies revendications vitales.

## **SNCF : quand les dirigeants syndicaux négocient la Convention collective anti-Statut**

A la SNCF, dirigeants CGT et SUD vendent la peau de l'ours avant qu'il ne soit tué : ils s'empressent de négocier une convention collective anti-Statut, bien que le Statut s'applique encore au moins jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Ils ne jurent que par les tables rondes avec le Pouvoir et les patrons-requins des transports.

## **Réforme des retraites : la même machine-à-perdre**

Face à la énième réforme des retraites qui se profile, les bureaux confédéraux reprennent le même dispositif que face aux réformes précédentes.

Le Front syndical de classe qui se fait passer pour la branche dure de la CGT entre en campagne pour un système universel, en se drapant derrière le programme du CNR, au moment précis où le gouvernement veut en finir avec les régimes spéciaux.

Chaque bureaucratie syndicale, aidée en cela par les « Copernic », va y aller de ses propositions de taxation des revenus financiers, de modulation des cotisations patronales (exonérations partielles déguisées pour les patrons qui ne licencient pas) et autres charlataneries éculées. Ainsi l'exigence du retrait pur et simple de la réforme sera noyée dans le catalogue de la redoute de ces propositions. D'ici que de concert avec les opposants de sa Majesté, ils ne nous concoctent pas une nouvelle marée, il n'y a pas loin. Manifestives, fêtes à Macron viendront ponctuer ce dispositif rituel qui a facilité l'adoption des réformes précédentes : 2003 (fonction publique), 2007 (régimes spéciaux), 2010 (régime général), 2013 (régime général). Le retour aux 37,5 annuités public-privé avec 75% du salaire et départ à 60 ans sont des revendications déjà remises comme s'elles étaient tombées en désuétude.

Les propositions FSU <sup>1</sup>, copie conforme des élucubrations des experts en bureaucratie de la CGT, en date du 8 avril dernier, donnent déjà par avance le cadre du genre « d'unité » qui se profile

## LES PROPOSITIONS DE LA FSU

- Réformer l'assiette des cotisations patronales en modulant le taux de cotisation en fonction de la politique d'emploi des entreprises et du rapport entre les salaires et la valeur ajoutée ;
- Taxer les produits financiers bruts des entreprises non financières et les produits financiers nets des banques
- Sécuriser l'emploi depuis l'entrée des jeunes dans la vie active jusqu'au maintien des seniors dans l'entreprise ;
- Supprimer les exonérations de cotisations patronales qui ne créent pas d'emploi et tirent les salaires vers le bas ;
- Indexer les pensions sur l'évolution des salaires et non sur les prix ;
- Garantir le départ à 60 ans avec un niveau de pension d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète ;
- Garantir un minimum de pension protégeant véritablement les salariés et fonctionnaires ayant eu des carrières courtes ;
- Prendre en compte la fatigue au travail, sa pénibilité en aménageant les fins de carrière ;
- Obtenir de véritables « compensations » familiales et conjugales pour les femmes et réaliser l'égalité professionnelle femmes/hommes ;
- Prendre en compte les périodes de formation ;
- Prendre en compte la situation des polypensionnés : en particulier par la proratisation du calcul de la pension ;

Carrière complète ? Combien d'années ? 43 ? 41 ? 40 ? 37,5 ?

**Pas touche à la retraite par Répartition**, c'est écrit où ?

**Pas touche aux régimes spéciaux**, c'est écrit où ?

**L'arrêt des exonérations de cotisations patronales** ? Il n'en est pas question !

La panoplie des actions « saute-mouton » est sans doute déjà prête pour accompagner la concertation qui consiste à « négocier » la déchéance. Dans les cortèges, leurs sons continueront à hurler « on lâche rien » et « partage des richesses, partage du temps de travail »...

## Réforme des retraites : Thibault, éclaireur de la concertation –Macron

La concertation a déjà été amorcée par ...Bernard Thibault, en éclaireur. Ce ci-devant secrétaire général CGT retraité a participé à un colloque avec Madame Touraine, ci devant ministre contre la Santé de Hollande et de Raymond Soubie, l'ancien conseiller de Sarkozy qui vient d'embaucher à son service un autre ci-devant secrétaire général, le sieur Mailly.

Et que disait Thibault ?

« Pour l'ancien leader de la CGT, il faut prendre conscience de l'ampleur du projet. " La grosse différence avec tout ce qu'il s'est fait jusqu'à présent (...) c'est que l'on pose la question du système " explique-t-il. " C'est la première fois depuis 1945 qu'on pose publiquement un débat sur le changement de système de retraite en France. Il faut faire attention à ne pas considérer qu'il s'agit d'une énième réforme dans le droit fil des précédentes. " »

« Ca ne peut pas être accompagné d'une posture autoritaire ou qui laisserait entendre que les choses sont déjà arrêtées » affirme-t-il. « Il s'agit des cotisations sociales et de leur utilisation. Il est donc légitime que les 'propriétaires des cotisations' aient leur mot à dire. » <sup>2</sup> ...

C'est à peine s'il prend des gants pour mettre la main à la pâte ! Cet homme qui avait en 2003 le bradeur des 37, 5 dans la fonction publique est donc tout disposé à participer à la mise en pièce du système des retraites par répartition !

## Des bureaux confédéraux qui s'exposent de plus en plus à la colère des militants et des salariés

Mais revenons à maintenant :

Le 28 juin, ces grands « stratèges » lanceront : « on rebondira à la rentrée ».

En juillet-août, des journées de grèves de plus en plus espacées les unes des autres seront programmées à la SNCF par leurs affidés fédéraux.

Mais, pour l'instant, pas question pour ces dirigeants de dire :

- ***le Statut, on s'est battu pour le garder, on se battra pour le sauver !***
- ***Non à la convention collective anti-Statut !***
- ***Oui à l'extension du Statut aux cheminots du privé !***

Si ces dirigeants bureaucratiques s'obstinent dans les même ornières qui tuent le syndicalisme de revendication et d'action collective, ils s'exposeront toujours plus à la colère du corps militant des syndicats, des syndiqués et des salariés qui cherchent les voies et les moyens de la vraie unité, **l'unité d'action, de la base au sommet**, en comptant d'abord sur leurs propres forces, comme viennent de le montrer victorieusement les salariés des Catacombes, de l'Hôpital du Rouvray et comme le montrent à leur façon les salariés d'Air France et de Carrefour.

*A suivre...*

**27 juin 2018**

1 <https://www.snes.edu/FSU-4-PAGES-RETRAITES.html>

2 <https://www.publicsenat.fr/article/politique/retraite-les-avertissements-des-acteurs-des-precedentes-reformes-85042>

---

Modifié le mercredi 27 juin 2018

---

## Voir aussi dans la catégorie **Lettre de la Commune - Chronique Hebdo**



Il y a quelque chose de pourri au royaume de Macron

Un pouvoir en marche pour sa réélection qui n'en finit pas de traîner des casseroles judiciaires ... Une classe politique en décalage total avec la clairvoyance des masses ... la fin de régime... >>



« La colère sociale est là » ...

A la question ; « Craignez-vous un printemps social ? », Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, invité au Grand Jury RTL-Le Figaro-LCI du 31 janvier 2021, avait répondu : « Non, je... >>



Nous sommes en guerre ... contre Macron !

Leurs élections valent plus que nos vies ! Au plus haut niveau de l'État, toutes et tous savaient, aucun.e n'a rien fait ! C'est l'aveu de l'ex-ministre de la santé, Agnès Buzyn, fait... >>



Pour en finir avec Macron !

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 124 - Jeudi 30 janvier 2020 Après 56 jours d'un conflit historique, c'est peu dire que Macron et sa politique sont rejetés par une grande majorité... >>



PAS DE RETRAIT, PAS DE TRÊVE ! PAS DE RETRAIT, PAS DE RENTRÉE !

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 123 - Samedi 28 décembre 2019 Déjouant tous les pronostics, la détermination et la pugnacité des grévistes restent intactes au 24ème jour de grève... >>



Contre Macron et sa réforme des retraites : grève générale !

La démonstration de force des salariés contre la réforme des retraites engagée le 5 décembre se poursuit et certains secteurs très déterminés comme les transports publics (SNCF, RATP),... >>